

# Syndicat de gestion des énergies de la région Lyonnaise

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 069-200058493-20251203-C\_20251203\_02-DE



## Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

-----  
Budget principal (BP)



## TABLE DES MATIERES

<b>ARTICLE 1 - CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
1.1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET PROJET DE LOI DE FINANCES 2026.....	4
1.2. LE CONTEXTE COTE ENERGIE ET AU NIVEAU DES COLLECTIVITES MEMBRES.....	7
1.3. LE SIGERLY : LES GRANDES MASSES FINANCIERES 2025 ET LES PREVISIONS POUR 2026.....	8
<b>ARTICLE 2 - SYNTHESE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FINANCIERS DU SIGERLY   2022-2026 .....</b>	<b>10</b>
2.1. LE SIGERLY EN GRANDS CHIFFRES .....	10
2.2. LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT .....	11
2.3. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2026 : 34.1 M€ .....	12
2.4. LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS .....	13
2.4.1. <i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	13
2.4.2. <i>Les recettes réelles d'investissement : 21.17 M€</i> .....	14
2.4.3. <i>Les dépenses réelles d'investissement : 40.23 M€</i> .....	14
2.5. ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2025.....	15
2.5.1. <i>Dettes SIGERLY</i> .....	15
2.5.2. <i>Dettes SYDER</i> .....	16
2.5.3. <i>La dette des Installations Photovoltaïques</i> .....	16
<b>ARTICLE 3 - LES GRANDES ORIENTATIONS 2025 PAR AXES STRATEGIQUES .....</b>	<b>18</b>
3.1. DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE GAZ .....	19
3.1.1. <i>Contrats de concession</i> .....	19
3.1.2. <i>Gestion des taxes – Focus accise sur l'électricité</i> .....	20
3.1.3. <i>Développement des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides</i> .....	20
3.2. TRANSITION ENERGETIQUE .....	21
3.2.1. <i>Accompagnement des communes</i> .....	21
3.2.2. <i>Gestion des installations photovoltaïques</i> .....	22
3.3. ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DISSIMULATION COORDONNEE DES RESEAUX.....	24
3.3.1. <i>Fonctionnement</i> .....	24
3.3.2. <i>Investissement</i> .....	26
3.4. LES RESSOURCES ET LES SERVICES « SUPPORT » .....	28
3.4.1. <i>Les ressources humaines</i> .....	28
3.4.2. <i>Systèmes d'information</i> .....	30
3.4.3. <i>Moyens généraux et communication</i> .....	30



# Article 1

## CONTEXTE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un temps d'échange qui vise à partager les grandes orientations de l'année à venir et informer sur de la situation financière du Sigerly. Le présent rapport d'orientation budgétaire est le support de cet échange.

L'année 2026 est une année électorale, à ce titre la préparation budgétaire est avancée ce qui permet d'assurer une continuité de fonctionnement. Qui plus est, elle devra intégrer le **contexte général du projet de loi de Finances pour 2026**. Afin d'envisager cet exercice avec discernement, sont portés à votre connaissance certains éléments impactant ainsi que les informations pluriannuelles dont nous disposons qui vont générer des dépenses et recettes afin de mener à bien les projets et missions du Sigerly.

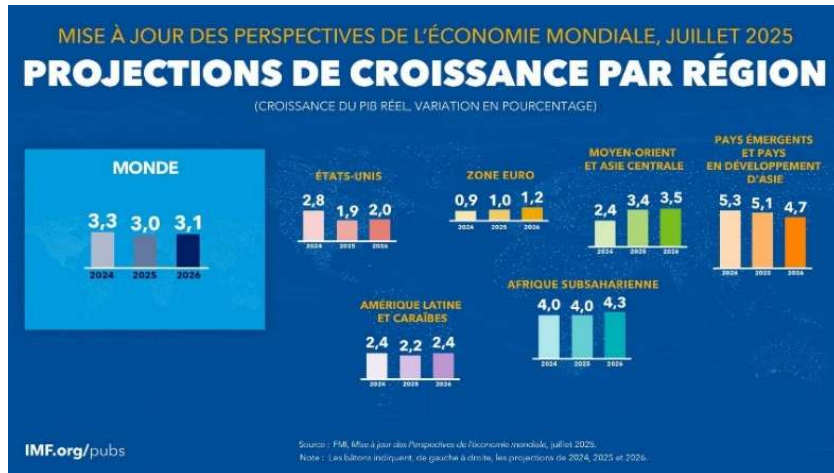
Pour rappel, en 2026, le budget annexe photovoltaïque qui était déséquilibré les années de travaux, va intégrer le budget principal, tout en conservant un suivi analytique par équipement, permettant des arbitrages éclairés et un suivi des productions par unité.

# 1.1. Contexte économique et Projet de Loi de finances 2026

## Contexte économique



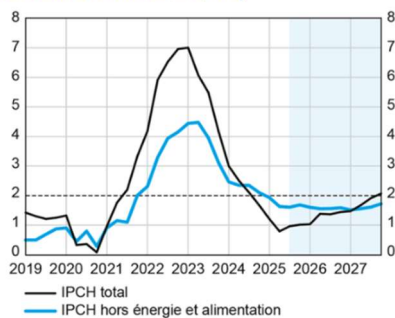
D'après la dernière publication du FMI, les projections de croissance se stabilisent pour les « pays avancés ».



La croissance a atteint ainsi, en 2024+ 0,9 % en moyenne annuelle pour la zone euro. Côté français après 1,1% en 2024, 2025 va marquer le pas et l'Insee anticipe 0,7% de croissance dans notre contexte de restrictions budgétaires et d'incertitude économique mondiale mais 0.9% en 2026.

**Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation**

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.  
 Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

Le recul de l'inflation se confirme malgré les annonces nouvelles concernant l'évolution des taxes sur l'électricité.

Ce graphique traduit la tendance globale et devra être ajusté sur la partie bleutée en fin d'année. L'inflation annuelle s'est élevée à 2,0 % en 2024, en fort ralentissement après 4,9 % en 2023 et 5,2 % en 2022.

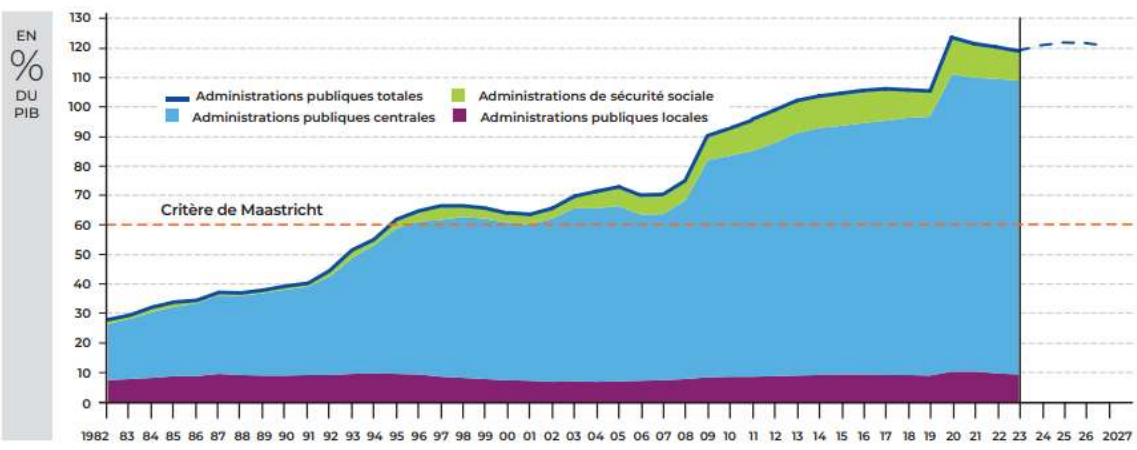
Après presque +14% en 4 ans, en 2025, la prévision d'inflation serait de +0,9 % et restera sous les 1,5 % en 2026.

## Le déficit public

Malgré une réduction du **déficit public sous 5 % du PIB en 2026** puis 2027, le ratio d'endettement public continuerait de croître vers 120 % du PIB fin 2027 et de diverger par rapport à la moyenne de la zone euro.

### La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

D'après les derniers chiffres de l'Insee, la dette publique atteint au deuxième trimestre 2025, 3 416,3 milliards d'euros, soit 115,6 % du PIB.

## PLF 2026

Pour réduire ses dépenses, l'Etat envisageait une année blanche : Cela consisterait à reconduire à l'identique certaines dépenses de 2025 en 2026, sans augmentation.

Différentes pistes sont avancées afin de contenir le déficit dans le domaine de la protection sociale (Sécurité sociale, assurance chômage, retraites), un nouveau durcissement des règles des remboursements des dépenses de santé, de l'assurance chômage, et la piste d'une désindexation des pensions de retraites par rapport à l'inflation.

Concernant les citoyens, en matière d'impôts sur le revenu : le gel des barèmes envisagé n'est pas confirmé.

Le projet de loi de finances du Gouvernement Lecornu contient également de nombreuses mesures impactant les collectivités.

- Au titre de la CFE et de la TFPB, la **réduction des bases des locaux industriels** était compensée par l'Etat. Cette compensation destinée aux budgets du bloc communal, subira une diminution homothétique de 25% en 2026.
- Autre concours de l'Etat aux collectivités qui subit un net recul, il s'agit de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et de la dotation de garantie des fonds départementaux de péréquation de cette même taxe. (FDPTP). Enfin, il convient de noter le **gel de la DGF**.
- En « complément » **la part de la TVA affectée aux collectivités** en contrepartie de la suppression des taxes liées à la fiscalité locale va voir sa croissance éventuelle plafonnée.

- Il est également prévu un **ajustement du FCTVA avec un double effet** : à la fois sur les dépenses éligibles mais également le différé possible de ce versement pour les budgets intercommunaux et les communes nouvelles.

- L'Etat envisage de « Maitriser l'augmentation des dépenses de la fonction publique » **notamment contenir la masse salariale**. Le levier des réductions d'emplois, avec un départ à la retraite sur trois dans la fonction publique d'État pourrait être actionné et la hausse des cotisations CNRACL déjà annoncée l'an dernier.

Au-delà de la réduction des transferts et des dépenses de l'Etat, **une ponction des recettes des collectivités locales** sera à nouveau mise en œuvre.

- Cela concerne notamment la **hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** qui porte sur la gestion des déchets (enfouissement et incinération) dans ce contexte les acteurs locaux concernés vont devoir augmenter d'autant les tarifs.

- Mais aussi, plus en relation avec nous, la **majoration de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)** qui concerne principalement les exploitants des centrales photovoltaïques etc., l'affectation de cette **recette supplémentaire au budget de l'Etat**.

- **A noter : Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (« DILICO »)** se substitue depuis la loi de finances 2025 au « fonds de réserve » imaginé initialement ponctionnant au maximum 2% des recettes des collectivités pour soutenir l'Etat. Il concernera en 2026 davantage de collectivités, y compris de plus petite taille et l'intercommunalité.

Ce dispositif est actuellement calculé grâce à des indices concernant le potentiel fiscal et le fonds de réserve 2025 va être reversé pour 1/3 de son montant. Toutefois, en parallèle le DILICO 2026 double en volume global et le reversement sera désormais subordonné à des ratios plus contraignants rappelant l'encadrement des dépenses du pacte de Cahors.

Autres éléments qui pourraient impacter le panorama économique et social du pays dans les discussions sur le PLF2026 et le PLFSS2026 en cours :

- Le gouvernement visait 2 à 3 milliards d'euros d'économies en réformant le fonctionnement des 434 opérateurs, 317 organismes consultatifs et 1153 organismes publics nationaux comme l'ADEME pour la transition écologique, l'Agence Bio, l'Agence nationale du sport...). Nous devons suivre cette réflexion qui concernera directement certains de nos interlocuteurs.

- Il pourrait également ponctionner ce qu'on appelle les autres administrations locales (que sont les Société du Grand Paris, les EPT, les syndicats, les EPIC, EPL, OPHLM, EPFL...) pour 800 M€, sans plus de détail actuellement.

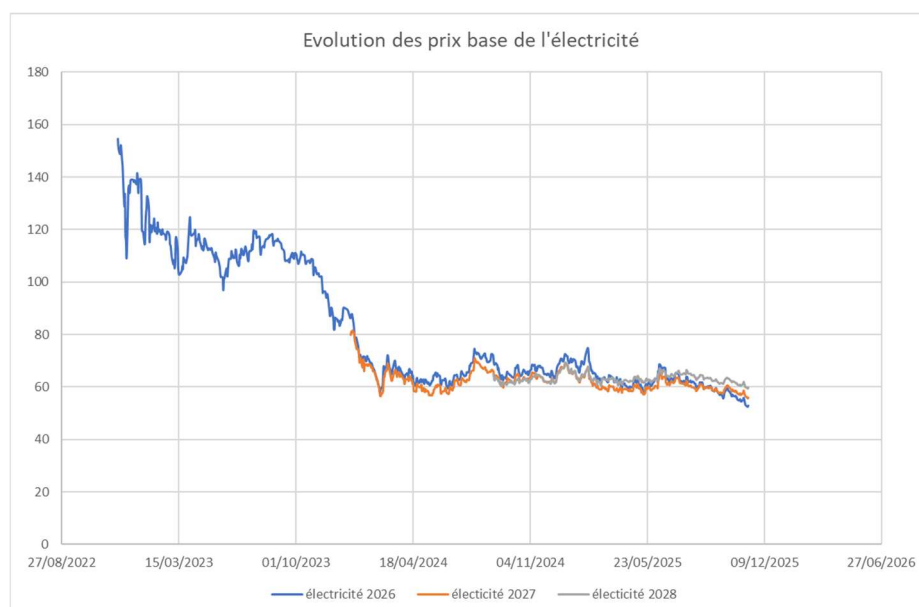
A ce stade, les pistes examinées ne sont pas définitivement confirmées et l'impact sur les collectivités, nous même, nos communes, la Métropole de Lyon ou nos partenaires restent encore à calculer. Seule certitude : il faudra contenir les budgets et reprioriser les plans d'action.

## 1.2. Le contexte coté énergie et au niveau des collectivités membres

### Evolution du prix de l'énergie

Les prix de la part fourniture de gaz naturel bénéficie d'une certaine visibilité et stabilité, soutenue par une bonne disponibilité du Gaz naturel Liquéfié (GNL) et un marché globalement plus apaisé. Néanmoins, les coûts de la part d'accès aux réseaux augmentent fortement, en effet, le modèle économique du réseau est fragilisé par la baisse structurelle des consommations : les charges fixes d'exploitation demeurent élevées, tandis que les volumes transportés diminuent, ce qui renchérit mécaniquement le tarif unitaire. À cela s'ajoute une fiscalité incertaine et globalement orientée à la hausse, limitant l'effet favorable de la stabilité de la part fourniture.

Les prix de la part fourniture d'électricité bénéficie d'une stabilité durable, soutenue par la bonne disponibilité du parc nucléaire et la montée en puissance des énergies renouvelables. Les signaux de marché sont rassurants à court terme quant à la disponibilité. Cependant, les tarifs d'accès aux réseaux augmentent sous l'effet des investissements prévus dans la distribution et le transport, tandis que la fiscalité énergétique évolue à la hausse et demeure incertaine. Ces composantes non énergétiques pourraient absorber les gains liés à la stabilisation des prix de fourniture, pesant sur les budgets des collectivités.



#### A retenir :

- La fin de l'ARENH au **31 décembre 2025** expose les entreprises aux fluctuations du marché avec un prix de référence VNU de **60 €/MWh**.
- Les audits énergétiques deviennent obligatoires pour les entreprises consommant plus de **2,75 GWh/an**, avec une date limite au **11 octobre 2026**.
- Le marché carbone européen se renforce via la disparition progressive des quotas gratuits et l'entrée en vigueur du **CBAM** pour certaines importations.
- La fin progressive des importations de gaz russe impose la diversification des sources et le recours au **GNL et aux hubs européens**.

## Situation des membres

Les perspectives de ponction sur les recettes vont générer des réductions de dépenses pour assurer les équilibres budgétaires du **bloc communal et de la Métropole**. Elles ont provoqué un « effet ciseau » en 2024 et 2025 comme le confirme le rapport de la cour des comptes qui s'émeut de la hausse de l'endettement des collectivités et de la réduction des ratios d'épargne.

Les impacts supplémentaires cette année vont concerner pour le DILICO dont le détail des sommes 2026 connue est connu depuis fin octobre, il impacte fortement les collectivités du territoire mais semble épargner le SIGERLy.

L'accompagnement du SIGERLy sur l'achat d'énergie, le suivi des consommations et la rénovation énergétique de l'éclairage public et du patrimoine immobilier de ses membres.

Sera également mise en œuvre une **réduction des dotations d'investissement allouées au territoire (DSIL, DETR, DPV)** dans une portion des 200 M€ envisagés nationalement ; La cure d'amaigrissement se traduit dans le nouveau fonds dénommé « FIT » pour fonds d'investissement pour les territoires.

Dans ce contexte, les membres doivent trouver des marges de manœuvre. Les contributions du SIGERLy, les compétences mises en œuvre doivent être maîtrisées pour participer à cet effort et nous devons trouver des modalités permettant de conforter les plus-values des politiques publics de l'Énergie au profit de nos membres et saisir chaque opportunité pour en alléger les coûts

## 1.3. Le SIGERLy : les grandes masses financières 2025 et les prévisions pour 2026

### Atterrissage probable du budget 2025 : qualité des ratios dans un contexte contraint

En termes d'exécution budgétaire, l'année 2025 s'inscrit dans un cadre à nouveau classique, car les tarifs de l'électricité, notamment, reviennent vers des niveaux plus stables. La replanification des opérations Métropole et le ralentissement des PPI internes des communes ont aussi retardé certains décaissements.

Aussi le CA 2025 devrait s'inscrire en retrait du budget envisagé. A ce stade la gestion fine de la trésorerie, l'adaptation de nos prestations et l'évolution de processus, outils ou réorganisation permettent une **bonne maîtrise des moyens**, ajouté à cela les performances de nos nouveaux marchés qui continuent à produire leurs économies, l'ensemble génère un décalage positif de l'encaissement des emprunts. Les chiffres inscrits dans les tableaux qui suivent retracent cette tendance.

### Orientations dans la perspective du budget 2026

La perspective qui a été retravaillée permet d'envisager les grandes orientations suivantes.

**Coté investissement** les demandes des communes et les projets en cours restent nombreux. Ils sont empreints d'une forme d'optimisme mais également d'une volonté d'anticipation de la réduction des marges de manœuvres communales et métropolitaines.

Le SIGERLy souhaite répondre favorablement à ces demandes grâce à la planification raisonnée et équitable inscrite dans le fonctionnement de son comité d'engagement.

Aussi la logique d'AP pré figurative de fin d'année sera reconduite pour fluidifier la planification des chantiers EP/DCR urgents.

L'AP concernant les avances remboursables reste également à ajuster pour les projets Bâtimentaires mais également ENR - photovoltaïques.

Pour le nouveau budget est envisagé la stabilisation de l'activité pour une période de transition qui n'hypothéquera pas les possibilités d'ajustement en DM prenant en compte des orientations complémentaires à la rentrée 2026.

Les dépenses devront être contenues ou accompagnées de financements supplémentaires.

Coté **charges de personnel nous tiendrons compte** du GVT (Glissement Vieillesse et Technicité) mais également des cotisations dont l'augmentation a été annoncée en 2025.

Le dispositif ELENA, pour lequel le SIGERLy continue à produire des recettes **supplémentaires** « coup de pouce » à la rénovation sur les 3 axes énergétiques, grâce au soutien de et pour nos membres et à la concrétisation des travaux induits.

Cette année nous intégrons le budget photovoltaïque au budget principal tout en continuant à tracer ces dépenses et recettes spécifiques. Cela apportera plus de souplesse à l'exécution budgétaire et aux ajustements à opérer sans remettre en question l'efficacité de cette gestion dédiée.

Dans le contexte politique national agité et dans la perspective des élections 2026, les orientations du budget 2026 restent complexes comme pour les membres du SIGERLy. Le PLF2026 aura un impact particulièrement fort, c'est pourquoi il convient à la fois de capitaliser sur les résultats 2025 qui s'annoncent positifs et s'inscrire dans un plan d'action à volumes variables afin de continuer à jouer un rôle d'amortisseur et à proposer des opportunités pour le territoire.

Chaque compétence et les grandes masses du budget ont été imaginées dans cet esprit et retracées ci-dessous avant d'être détaillées.



# Article 2

## SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS DU SIGERL y 2022-2026

### 2.1. Le SIGERLy en grands chiffres

#### Population et territoire

Au 31 décembre 2025, le SIGERLy est composé de **66 membres** (65 communes + Métropole de Lyon) et couvre le territoire de ces **65 communes** (57 métropolitaines, hors Ville de Lyon, + 8 hors Métropole) pour 961 000 habitants.

**Missions** : Il porte les compétences suivantes :



**Distribution publique  
d'électricité et de gaz**  
65 communes



**Conseil en énergie partagée et transition  
énergétique** - 64 communes adhérentes  
et 15 installations photovoltaïques



**Enfouissement des réseaux**  
65 communes



**Infrastructures de recharge de véhicules  
électriques** - 8 communes de son territoire  
hors Métropole de Lyon



**Maintenance et Travaux sur  
le parc d'éclairage**  
53 communes

## Repères budgétaires : ses grandes masses (K€) dans la prospective

La prospective permet de visualiser Le **modèle économique structurellement sensible aux demandes des communes** mais également, compte tenu de l'ambition que porte le SIGERly, aux « solutions » énergétiques et nouvelles offres destinées à soutenir l'innovation sur le territoire. **Seule l'année 2026 est significative**, mais nous avons partagé les hypothèses fil de l'eau des années suivantes pour une vision pluriannuelle.

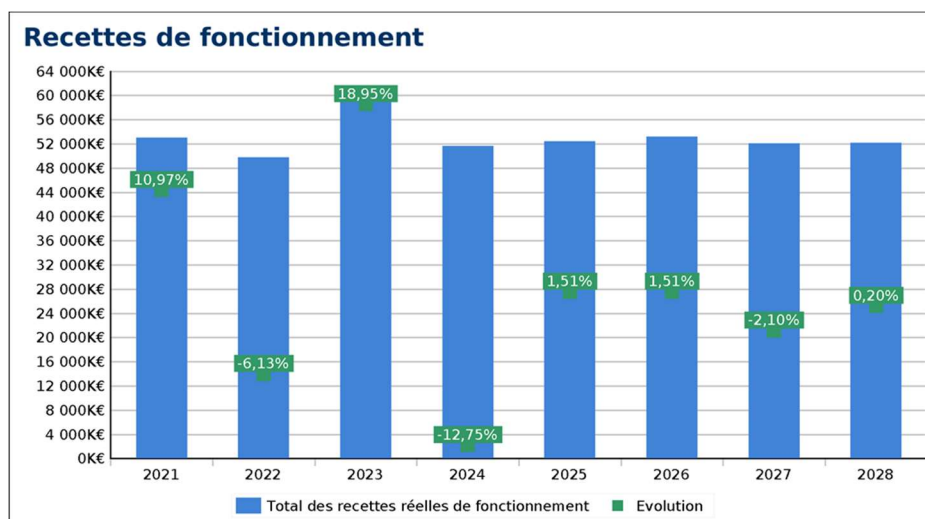
	2021	2022	2023	2024	BP 2025	Atterrissage 2025	2026	2027	2028
<b>Recettes de Fonctionnement</b>	52 996	49 745	59 169	51 628	52 308	52 409	53 201	52 085	52 189
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	29 247	29 800	32 649	34 407	35 031	33 764	34 135	35 097	35 609
<i>dont intérêts de la dette</i>	1 790	1 542	1 410	1 893	2 073	1 918	1 995	2 433	2 703
<b>Recettes d'investissement</b>	15 299	14 157	23 076	21 146	24 975	17 167	21 171	23 875	23 961
<i>dont emprunts souscrits</i>	8 440	9 000	16 000	14 000	20 513	12 275	16 593	19 220	17 670
<b>Dépenses d'investissement</b>	46 263	42 460	42 657	38 583	49 515	38 810	40 237	40 863	40 541
<i>dont capital de la dette</i>	17 484	13 012	12 681	12 905	12 215	12 215	12 050	11 881	11 141
<i>dont P.P.I</i>	27 815	29 135	29 320	24 418	30 574	25 283	26 423	27 532	27 950

Chiffres en K€

L'investissement 2025 réel, comme chaque année, subit les décalages liés à la complexité des projets mais aussi, et c'est plus positif, aux économies réalisées sur les marchés de travaux d'enfouissement et d'éclairage qui représentent la majorité des dépenses.

Les données ci-après détaillent par section, ces perspectives.

## 2.2. Les recettes réelles de fonctionnement



L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des deux précédentes années. Nous rappelons que 2023 a été une année atypique

➔ Un focus sur les recettes principales permet de mesurer les perspectives.

**Les recettes réelles de fonctionnement 53.2 M€**, cela s'explique **essentiellement** par :

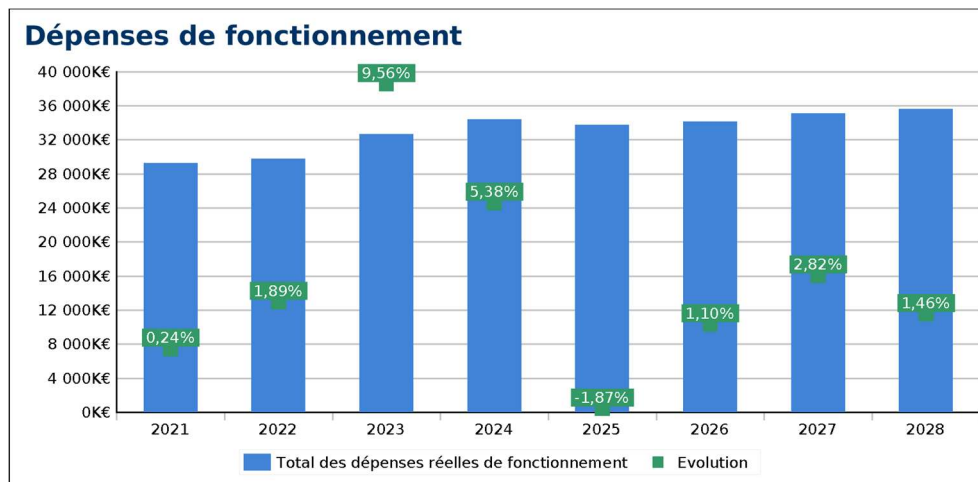
- Les contributions des communes sont globalement stables en 2026 et ne viendront pas déstabiliser la fiscalité des communes.

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
26 583	27 842	28 417	26 981	27 933	28 000	28 000	28 000

Chiffres en K€

- La TICFE, 16.8 M€, perçue en 2025, est stable en 2026 16.8 M€, *contre 22 M€ en 2023 (5 trimestres période transitoire de prise en charge des contrôles par la DRFIP pour rappel cette somme est reversée aux communes).*
- Les redevances de concessions progresseront malgré le contexte grâce au niveau soutenu des investissements et un suivi « challengeant ».

### 2.3. Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 : 34.1 M€



#### Les principales dépenses de fonctionnement

**Charges à caractère général** : Elles comprennent les dépenses du chapitre 011 et principalement les frais d'achat d'énergie – avec une année 2023 exceptionnellement bonne - et la maintenance EP et les études énergétiques en hausse cette année. Le détail sera précisé par activité.

#### Focus Charges à caractère général (chap.011) prévisions 2025

2021	2022	2023	2024	Atterrissage 2025	2026	2027	2028
8 993	9 300	7 014	11 019	10 681	10 295	10 662	10 736

Chiffres en K€

## 2.4. Les grands équilibres financiers

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



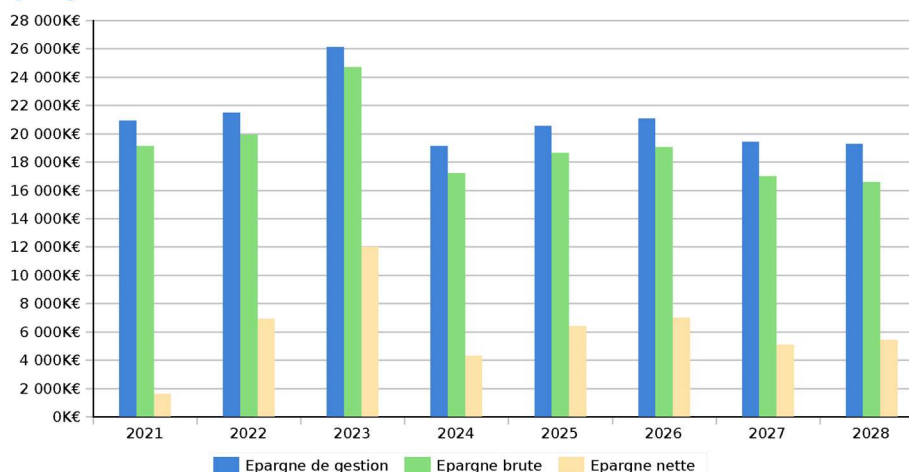
ID : 069-200058493-20251203-C\_20251203\_02-DE

### 2.4.1. Soldes intermédiaires de gestion

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Recettes de fonctionnement	52 996	49 745	59 169	51 628	52 409	53 201	52 085	52 189
Epargne de gestion	20 907	21 467	26 104	19 105	20 553	21 056	19 416	19 278
Epargne brute	19 117	19 925	24 693	17 212	18 634	19 061	16 983	16 575
Taux d'épargne brute (en %)	39,53 %	40,07 %	43,06 %	33,34 %	35,56 %	35,83 %	32,61 %	31,76 %
Epargne nette	1 633	6 913	12 013	4 308	6 419	7 011	5 102	5 434

Chiffres en K€

#### Epargnes



**Épargne brute** : recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'immobilisation) – dépenses réelles de fonctionnement. C'est donc l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Cet excédent contribue au financement de la section d'investissement et matérialise l'autofinancement dégagé sur les opérations courantes.

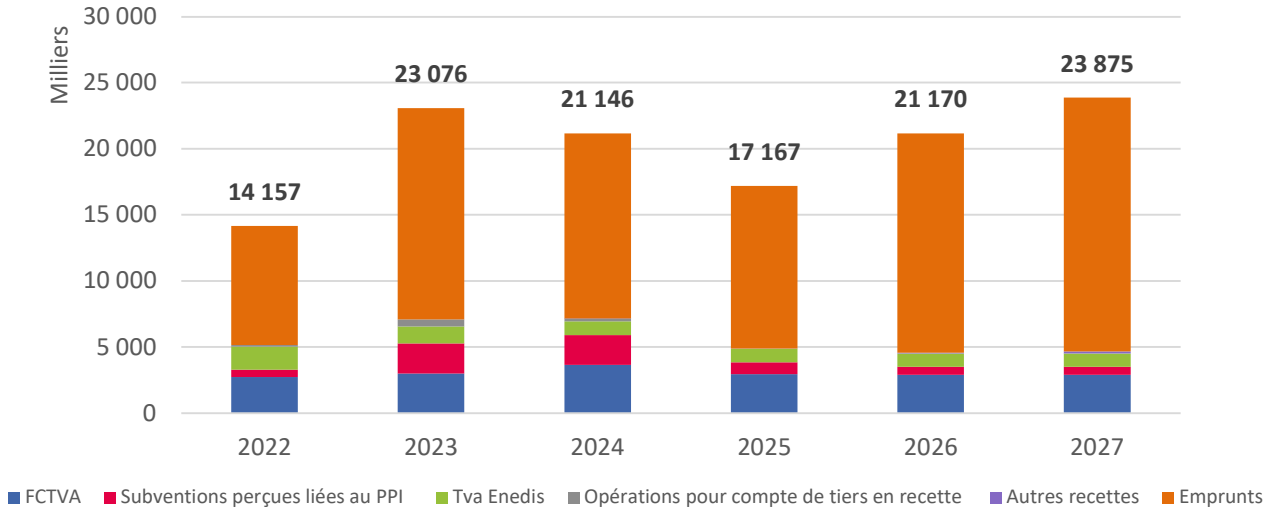
**Épargne nette** : épargne brute – le remboursement en capital de la dette. Elle exprime le montant des recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette soit l'épargne disponible.

**Taux d'épargne brute** : épargne brute/recettes réelles de fonctionnement, en %. Il indique la part de recettes de fonctionnement pouvant être consacrée pour investir et/ou rembourser la dette. Traditionnellement, un ratio compris entre 8% et 15% est satisfaisant pour une commune, le modèle économique du budget du SIGERly nécessite d'avoir un ratio supérieur à celui des communes pour mettre en œuvre les programmes de travaux.

## 2.4.2. Les recettes réelles d'investissement : 21.17 M€

Les principales recettes réelles d'investissement proviennent, du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), récupération de TVA auprès d'Enedis, autofinancement\* ou encore subventions d'investissement, qui traduisent la dynamique travaux du SIGERly Elles sont complétées par l'emprunt.

Les recettes réelles d'Investissement



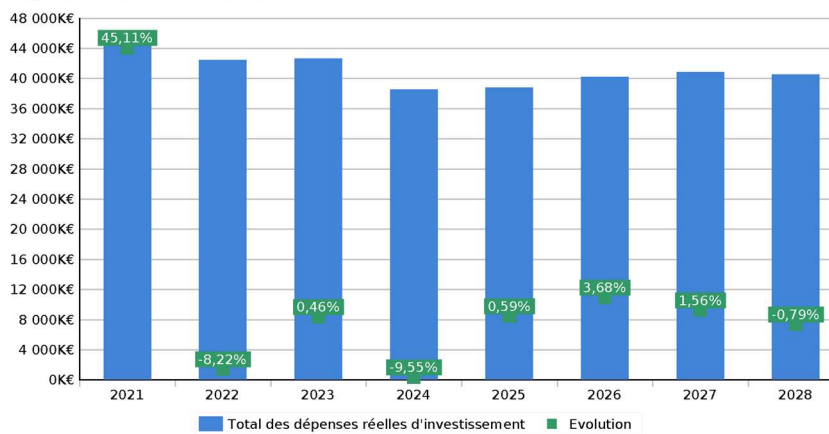
FCTVA : cette recette est directement liée à la récupération de la TVA des investissements engagés les années précédentes. Le taux du FCTVA est à 16,404%, pour le SIGERly, cette somme peut subir une baisse du fait de la réduction de son périmètre d'éligibilité.

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
1 809	2 730	3 003	3 634	2 937	2 900	2 900

Chiffres en K€

## 2.4.3. Les dépenses réelles d'investissement : 40.23 M€

Dépenses d'investissement



Les dépenses réelles d'investissement concernent les travaux d'enfouissements des réseaux et d'éclairage public, les frais d'études, de logiciels, de matériels, de véhicules, le reversement aux communes des CEE collectés (subventions).

Elles comprennent également le dispositif des avances bâti et ENR et le remboursement du capital la dette.

Les programmes déjà lancés se traduisent financièrement dans les Autorisation de Programme et Crédits de Paiement. Ils permettent de régler les factures des chantiers de DCR et EP lancés les années précédentes mais également les avances accordées.

K€	Autorisation de Programme	Total CP Antérieurs	Crédits de paiements 2025	Crédits de paiements 2026	Crédits de paiements 2027	Crédits de paiements 2028	Crédits de paiements 2029
<b>AP/CP 2023-2026</b>	36 700	27 281	6 300	3 118	0	0	0
<b>AP/CP 2024-2027</b>	23 300	6 418	11 100	4 450	1 331		
<b>AP/CP 2025-2028*</b>	32 000		12 000	10 300	5 500	4 200	
<b>AP/CP 2026-2029*</b>	30 000			6 600	7 800	8 900	6 700
<b>Dispositif avances AP/CP 2023-2027</b>	8 100	800	1 500	1 110	2 500	2 190	
	130 100	34 500	30 900	25 579	17 131	15 290	6 700

\* AP qui sera ajustée en février 2026 en fonction des orientations du DOB.

Autre élément à prendre en compte dans la préparation du budget à venir : les dépenses d'investissement issues du remboursement du capital de la dette contractée antérieurement (dette des emprunts + dette SYDER).

## 2.5. Etat de la dette au 31 décembre 2025

### 2.5.1. Dette SIGERLy

	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Emprunt réalisé Compte administratif</b>	9 000 k€	16 000 k€	14 000 k€	12 300 k€	<b>Prévision 16 400 k€</b>
<b>Remboursement des intérêts hors ICNE hors dette SYDER</b>	1 542 k€	1 283 k€	1 893 k€	2 000 k€	<b>1 980 k€</b>
<b>Remboursement du capital</b>	10 832 k€	10 605 k€	11 124 k€	10 655 k€	<b>10 780 k€</b>
<b>Encours de la dette (capital restant dû au 01/01/N)</b>	77 022 k€	75 191 k€	80 586 k€	83 462 k€	<b>85 107 k€</b>

Le syndicat recourt à des prêts majoritairement sur une durée de 15 ans. La typologie des emprunts souscrits présente un très faible risque puisque sur les 35 prêts en cours :

- 32 sont à taux fixes (de 0,37 % à 5,22 %),
- 3 autres sont à taux variables (2 /EURIBOR et un prêt est indexé sur le livret A).

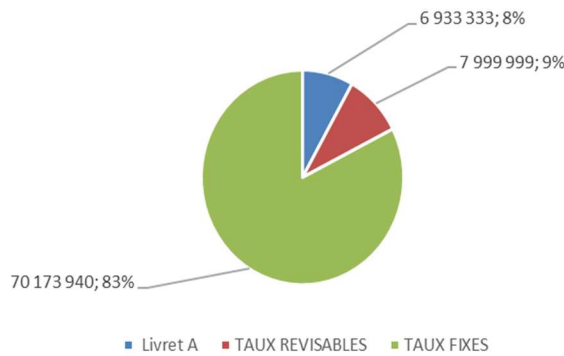
Le taux moyen pondéré des emprunts (Tme) s'établit pour 2026 à 2.115 %.



Le SIGERLy ajuste sa consultation bancaire au plus près du rythme d'avancement des travaux tout au long de l'année. Les financements de 2025 de 12.3 M€ correspondent à plusieurs emprunts, un prêt intracting de 1.8 M€ auprès de la Banque des territoires avec un taux fixe bonifié de 1.73 %, un prêt de 9 M€ auprès du Crédit Agricole à taux fixe de 3.45 %, et un prêt de 1.5 M€ auprès de la banque postale à taux fixe de 3.15 %.

La prévision 2026 est de 16.4 M€

encours de dette SIGERLy : 85 107 272€



### 2.5.2. Dette SYDER

La dette SYDER (2017-2031) sera remboursée globalement pour **1 303 770 €**. (Arrêté préfectoral n°69-2017-03-27-007 du 27 mars 2017) Le capital restant dû au 01/01/2026 s'élève à **3 667 231 €**.

### 2.5.3. La dette des Installations Photovoltaïques

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026 le budget principal intégrera la dette du budget annexe Photovoltaïque du fait de sa clôture et de son intégration. Cette dette concerne trois contrats de prêts, dont le capital restant dû à cette date s'élève à **118 765 €**. Les taux s'échelonnent entre 1,07 % et 3,61 %.

L'encours total de la dette SIGERLy représentera au 01/01/2026 : **88 893 270 €**.

À ce jour, la dette totale s'amortit jusqu'en 2038. Le ratio par habitants reste faible : **92,5 €/ habitant**. Il doit être regardé commune par commune.

### Ratio de désendettement

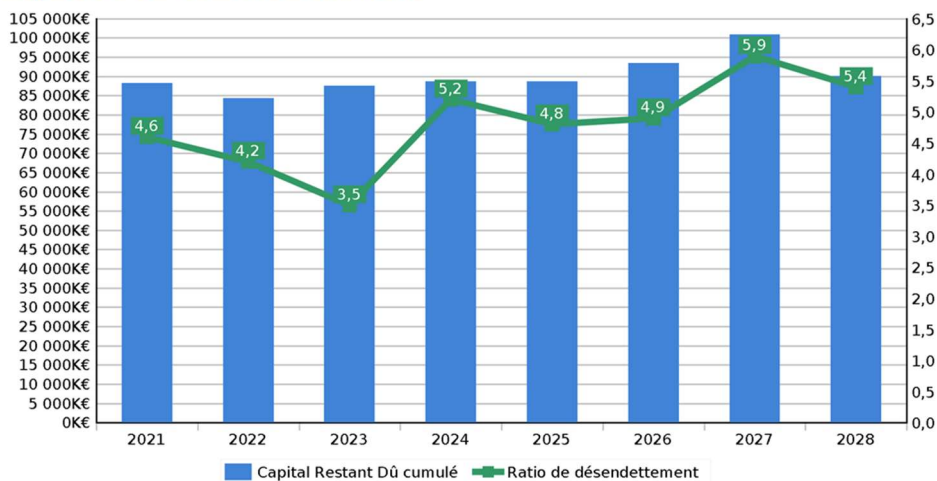
Le ratio de désendettement détermine le **nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette** par mobilisation en totalité de son épargne brute annuelle.

La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

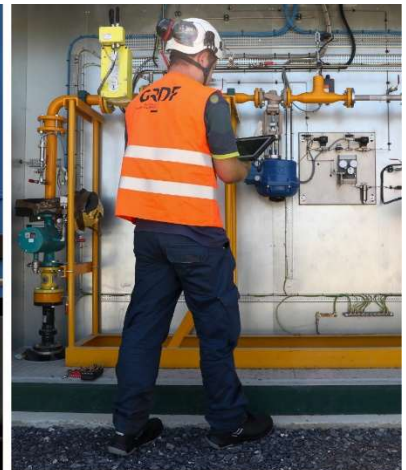
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Ratio	4,6 ans	4,2 ans	3,5 ans	5,2 ans	4,8 ans	4,9 ans	5,9 ans	5,4 ans

*(Depuis 2019, le plafond national de la capacité de désendettement est fixé pour nous entre 11 et 13 ans)*

## Capacité de désendettement



Ces éléments prospectifs, montrent comment l’outil SIGERly est mis à disposition de ses membres en poussant à son **maximum**, sa dynamique et la soutenabilité de ses investissements. Le collectif agile et la réactivité du circuit décisionnel sont des atouts indéniables, il conviendra toutefois de réinterroger les axes de croissance afin d’en définir le juste équilibre.



## Article 3

### LES GRANDES ORIENTATIONS 2025 PAR AXES STRATÉGIQUES



### 3.1. Distribution publique d'électricité et de gaz

- 7 639 km de lignes électriques et 2 602 km de canalisations gaz
- 8 438 GWh d'énergie acheminée dont 51% d'électricité
- 17 M€ de taxe sur l'électricité versée par la DGFIP
- Négociation, supervision des contrats de concessions ENEDIS & GRDF
- Contrôle de la qualité du service public
- Gestion des taxes – Accise et RODP Gaz
- Achats d'énergies

#### 3.1.1. Contrats de concession

Le SIGERly est **propriétaire des réseaux** de distribution de gaz et d'électricité qui sont exploités par **GRDF** et **Enedis** au titre des **contrats de concessions**. Le produit des 4 redevances de concessions est estimées à **4,9 M€**, avec une légère hausse de 3% par rapport à 2025. L'exercice 2024 avait été marqué par le recouvrement de la redevance R2 relatives aux investissements auprès d'Enedis en forte hausse (rattrapage des années précédentes et dynamique de travaux d'EP sur le territoire).

Type de redevances		2022	2023	2024	BP 2025	BP 2026
R1 Gaz	Financement du contrôle de concession	683	701	691	680	680
R1 Électricité		468	497	509	500	530
R2 Électricité	Fonction des travaux DCR et d'EP	2 701	3 670	3 941	3 200	3 300
Art. 8	Travaux esthétiques & environnementaux	420	420	420	420	420
<b>TOTAL</b>		4 272	5 288	5 561	4 800	4 930

Chiffres en K€

Le SIGERly poursuivra sa mission de **contrôle** de la bonne exécution des contrats de concession et de la qualité du service rendu avec **128 k€** dédiés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse des données de concession.

### 3.1.2. Gestion des taxes – Focus accise sur l'électricité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la part communale de l'accise sur l'électricité (anciennement Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité – TCCFE) est directement versée par la DGFIP. Néanmoins, le SIGERLy assure encore le contrôle et la collecte des montants dus par les fournisseurs au titre des exercices précédents (2021 et 2022).

Les services de l'État assurent le contrôle et le recouvrement auprès des fournisseurs. L'évolution des montants de cette part est indexée aux évolutions des consommations d'électricité et de l'inflation.

En l'état actuel des informations, les projections pour 2026 : en collecte **16 890 k€**, en reversements **16 721 k€**.

### 3.1.3. Développement des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides

Le SIGERLy a pris la compétence pour l'entretien, l'exploitation et le développement de bornes de recharges pour les véhicules électriques avec :

- la reprise initiale en gestion directe de bornes installées par les communes (hors Métropole de Lyon),
- la réalisation d'un schéma directeur de développement pour les 8 communes hors Métropole de Lyon en 2022-2023,
- l'attribution d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le déploiement de nouveaux équipements sur les 8 communes hors Métropole de Lyon, à la société IZIVIA en janvier 2024,
- le déploiement des 19 bornes de recharge a débuté fin 2024 et doit prendre fin au T4 2025,
- la mise à jour réglementaire du SDIRVE programmée tous les 3 ans est en cours.

Pour 2026, le SIGERLy sera attentif au bon fonctionnement des bornes.

#### *Les grandes projections financières concernant la distribution publique et la gestion d'énergies*

Dépenses	<b>Fonctionnement</b> <b>16 849 k€</b> <i>Contrôle de la bonne exécution des concessions / 128 k€</i> <i>Reversement de la TCCFE aux communes / 16 721 k€</i>
	<b>Fonctionnement</b> <b>21 918 k€</b> <i>Adhésions groupement de commandes achat énergies / 53 k€</i> <i>Redevances liées aux appuis communs / 10 k€</i> <i>Redevance IRVE / 35 k€</i> <i>Redevances de concessions / 4 930 k€</i> <i>Perception de la TCCFE / 16 890 k€</i>



## 3.2. Transition énergétique

- 64 communes adhérentes au CEP
- 2 300 bâtiments suivis énergétiquement soit 1,3 M de m<sup>2</sup>
- 50 GWc de CEE vendus en moyenne par an
- 45 contrats d'exploitation de chauffage / ventilation suivis
- 254 MWh d'énergie photovoltaïque produite
- **Sobriété énergétique** : optimiser les installations et les pratiques existantes.
- **Efficacité énergétique** : s'appuyer sur des contrats d'exploitation pertinents.
- **Performance énergétique** : accompagner les projets de rénovations de l'identification des priorités au suivi de la performance.
- **Recherche de financements** : AMI ACTEE, Subvention banque des territoires, accompagnements fonds vert, Elena valorisation des CEE.
- **Développement des EnR** : Gestion d'installations photovoltaïques, faisabilité technique et économique.

### 3.2.1. Accompagnement des communes

#### Projets 2026

- Repenser l'offre de service globale pour s'adapter au besoin des communes et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs stratégies patrimoniales.
- Continuer le déploiement de l'outil de management énergétique (logiciel CITRON) et accompagner les communes dans sa prise en main.
- Mutualiser les achats d'électricité et de gaz naturel pour sécuriser les approvisionnements et pour renforcer visibilité sur les budgets des communes.
- Renforcer techniquement l'accompagnement des communes dans leurs pilotages des exploitants des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC).
- Pérenniser et développer les dispositifs d'accompagnements techniques et financiers (avances remboursables) :
  - pour les **rénovations bâtementaires ambitieuses** avec BATy+,
  - pour les déploiements **d'équipements photovoltaïques** en autoconsommation individuelle et collective.
- Avec la centrale d'achats, développer et proposer de nouvelles offres pour réaliser des travaux de performance énergétique simples et sans regret.
- Mobiliser des financements extérieurs pour toute la chaîne de valeur, depuis les audits jusqu'au travaux.

*Les grandes projections financières pour cet axe*  
Transition énergétique pour 2026 au budget principal

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	<b>1 870 k€</b> <i>Etudes énergétiques / 350 k€</i> <i>Prestations d'AMO commissionnement (BATy+ et SOLy+) / 165 k€</i> <i>AMO exploitation / 200 k€</i> <i>Reversement subventions aux communes 909 k€</i> <i>(ACTEE+ : MERISIER, PEUPLIER, SEQUOIA 2, SEQUOIA 3 et EFFACTE)</i> <i>Subvention aux organismes privés ; 245 k€</i> <i>(Alec &amp; Soliha)</i>	<b>1 662 k€</b> <i>Reversement du produit des CEE aux communes / 550 k€</i>  <i>Ingénierie technique et financière / 1 110 k€</i>
<b>Recettes</b>	<b>2 293 k€</b> <i>Subventions du programme ACTEE de la FNCCR CHENE 4 et 5) et ELENA pour des études et postes RH/ Banque des Territoires pour des SDIE, Prime Eco Chaleur, BAOBAP : 1 733 k€</i> <i>Tarification CEP / 510 k€</i> <i>Ingénierie technique Baty+ / 50 k€</i>	<b>303 k€</b> <i>Vente des CEE / 250 k€</i> <i>Avances remboursables / 53 k€</i>

### 3.2.2. Gestion des installations photovoltaïques

Le SIGERly exploite directement 15 installations photovoltaïques depuis une quinzaine d'années, disposées sur les toits de certains bâtiments communaux des membres désireux d'expérimenter ce dispositif.

La loi N°2025-391 du 30 avril 2025 permet de suivre désormais les activités d'énergies renouvelables au **sein du budget principal**, avec toutefois un suivi analytique de cette activité pour se conformer aux obligations afférentes aux SPIC.

En 2026, les principales dépenses d'exploitation concernent la maintenance des installations (préventive et curative) et les contrôles réglementaires nécessaires, devraient avoisiner 36 500 €, ainsi que leurs assurances et divers abonnements (ENEDIS et logiciel de communication) estimés à 6 200 €.

En recettes, le SIGERly perçoit le produit de la vente d'électricité, estimé à 140 000 € pour 2026. Pas d'investissement de prévu pour 2026.

Concernant les travaux de remplacement des panneaux sur le site à Bron (GS Jean Moulin), ils ont permis de remettre en production la centrale PV après son arrêt pour sécurité en 2022, ainsi les recettes ont commencé à augmenter en 2025.

*Les grandes projections financières pour  
les Installations photovoltaïques pour 2026 au budget Principal*

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>
<b>Dépenses</b>	<b>115 k€</b> <i>Maintenance, contrôles, assurances / frais de personnels / 42 700 €</i> <i>Dotations amortissements, divers / 96 684 €</i> <i>Intérêts des Emprunts / 3 020 €</i>	<b>0,36 k€</b> <i>Remboursement capital / 18 780 €</i> <i>Amortissements / 17 483 €</i>
<b>Recettes</b>	<b>157 k€</b> <i>Vente électricité / 140 000 €</i> <i>Amortissements / 17 483 €</i>	<b>0.96 k€</b> <i>Amortissements / 96 684 €</i>



### 3.3. Éclairage public et Dissimulation Coordonnée des Réseaux

#### Eclairage public (EP)

- 53 communes adhérentes à l'EP
- 21 communes pratiquent l'extinction nocturne, dont 10 en extinction totale
- 86 543 points lumineux (31/10/25) & 2 800 kms de voies éclairées
- 32 Schémas Directeur Aménagement Lumière à fin 2025 ; 50 à fin 2026

#### Dissimulation des réseaux (DCR)

- 93,2 % du réseau HTA et 77,9 % du BT sont souterrains
- 65 communes pour la compétence dissimulation
- 100 nouveaux projets de chantiers de dissimulation identifiés pour 2025



*EP : conseils, travaux, exploitation & mises en lumière*

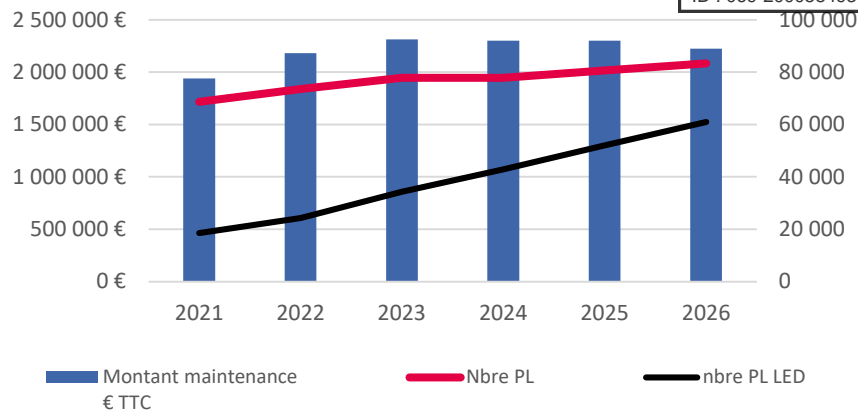
*DCR : maîtrise d'ouvrage & coordination avec les autres réseaux télécom et éclairage public*

#### 3.3.1. Fonctionnement

La projection 2026 en matière de dépenses de fonctionnement en forte baisse, s'établit à **7 630 k€** principalement portée par une maîtrise des charges de maintenance et la baisse des consommations d'énergie.

Le géoréférencement des réseaux se poursuit, avec un nouveau marché économiquement plus performant.

Un prévisionnel de commande de **125 k€** est envisagée en 2026. **Les charges de maintenance forfaitaire** resteront stables à 2 300 k€ dans un contexte de forte inflation entre 2021 et 2024 à près de 9,5 %.



Cette stabilité est portée par :

- des charges moins importantes pour la maintenance forfaitaire des Points Lumineux équipés de LED et une accélération du taux de LED du parc (60 % à fin 2025 contre 27 % en 2021),
- la mise en œuvre de nouveaux contrats d'exploitation et de maintenance à l'été 2024.

Les charges liées aux Achats d'énergie devraient s'établir à 4 800 k€ en 2026 :

- effet volume : le nombre de points lumineux géré par le SIGERly et les consommations attachées ont augmenté de 17 % entre 2021 et 2025 avec l'intégration de 8 communes,
- effet performance : la consommation moyenne au point lumineux a baissé de 53% entre 2021 et 2026,
- effet prix : les prix unitaires ont connu une forte volatilité entre 2021 et 2024 et de fortes incertitudes quant aux évolutions des taxes (accise) et des charges de distribution (TURPE – ENEDIS) restent pour 2026.

13 000 k€ d'achat d'énergie auront été économisés entre 2022 et 2026 par les efforts portés par les pratiques (extinction et abaissement) et par les investissements dans la modernisation du parc en LED.

### Focus : un pilotage dynamique et agile des projets d'investissements

Dans un processus d'amélioration continue et afin de répondre aux besoins des communes et aux aléas exogènes au SIGERly quant à d'éventuelles modifications des temporalités des projets, le budget 2026 est marqué par :

- le recensement des besoins et des projets exprimés par les communes (entre juin et octobre 2025),
- les chiffrages en interne de près de 250 projets (entre septembre et novembre 2025),
- l'identification en permanence des contraintes extérieures aux communes et l'objectivation des temporalités (pour les travaux de DCR).

Éclairage public	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025	Previsions 2026
Achat d'énergie	4 455	1 821	6 154	5 800	<b>4 800</b>
Maintenance forfaitaire	2 180	2 313	2 253	2 300	<b>2 225</b>
Prestations supplémentaires (pose / dépose illuminations +sinistre, vandalisme etc...)	347	876	710	785	<b>480</b>
Mise à jour de la cartographie (état des lieux du patrimoine dans le SIG)	0	12	17	0	<b>0</b>
Géo référencement	478	96	58	150	<b>125</b>
<b>Total</b>	<b>7 460</b>	<b>5 118</b>	<b>9 192</b>	<b>9 035</b>	<b>7 630</b>
<b>Variation n/n+1</b>	<b>+5,3 %</b>	<b>-31%</b>	<b>+80%</b>	<b>-2%</b>	<b>-16%</b>

Chiffres en K€

### 3.3.2. Investissement

Une programmation pluriannuelle prévisionnelle de 30 M€ pour 2026 et facturation prévisionnelle de 6.6 M€ qui s'ajoute aux programmations antérieures dont les CP seront de 26.1 M€.

#### Projets EP-DCR

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025 (Hors RAR)	Hypothèse CP 2026 (Hors RAR)
Éclairage public	8 161	14 953	14 465	12 700	<b>11 100</b>
SDAL			60 k	300	<b>150</b>
Dissimulation de réseaux	20 224	13 536	15 600	17 404	<b>14 850</b>
<b>Total</b>	<b>28 385</b>	<b>28 489</b>	<b>30 085</b>	<b>30 404</b>	<b>26 100</b>
<b>Évolution</b>	+731	+104	+ 1 596	+319	<b>-4 304</b>
	+3 %	+0,37 %	+5.6%	+1.06 %	<b>-14.15 %</b>

Chiffres en K€

### Les grandes projections financières EP / DCR pour 2026

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	<b>8 360 k€</b> <i>Matériel réseaux télécom (câbles Orange... / 650 k€</i> <i>Achat d'électricité / 4 800 k€</i> <i>Prestation de service / 80 k€</i> <i>Géo référencement / 125 k€</i> <i>Maintenance du parc EP / 2 705 k€</i>	<b>26 122 k€</b> <i>Matériel &amp; outillage / 12k€</i>  <b>Travaux :</b> <i>Travaux EP / 11 100 k€</i> <i>SDAL / 150 k€</i> <i>Travaux DCR / 14 850 k€</i> <i>Moe : 10 k€</i>
<b>Recettes</b>	<b>28 503 k€</b> <i>Contributions / 28 000 k€</i> <i>Redevance occupation des domaines / 95 k€</i> <i>Remboursement opérateurs câblés / 150 k€</i> <i>Subvention ACTEE, Lumacte+ 258 k€</i>	<b>4 250 k€</b> <i>Fonds de concours / 350k€</i> <i>TVA Enedis / 1 000 k€</i> <i>FCTVA / 2 900 k€</i>

Chiffres en K€



### 3.4. Les ressources et les services « support »

#### 3.4.1. Les ressources humaines

##### ↳ Accompagner les services dans leur fonctionnement

- Recruter sur les métiers de niche
- Renforcer l'attractivité du syndicat

##### ↳ Accompagner les services dans les évolutions

- Répondre aux enjeux de la transition énergétique et numérique
- Accompagner le changement de pratiques, d'organisation etc... permettre de réaliser une économie d'échelle

##### ↳ Une politique RH ambitieuse au service des communes membres

- Offrir une ingénierie solide et innovante
- Apporter expertise et conseil
- Anticiper des enjeux de la transition énergétique

#### Effectifs au 31/12/2025

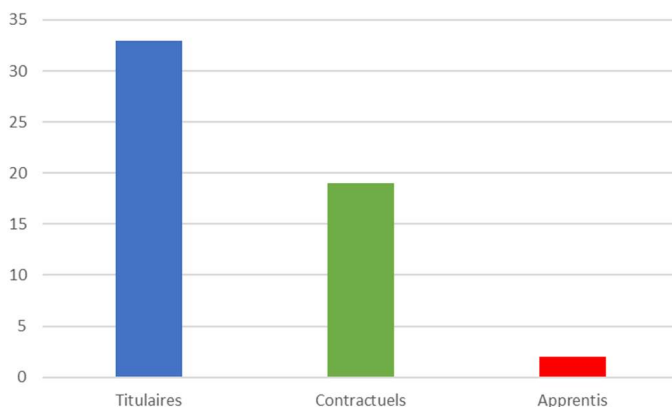
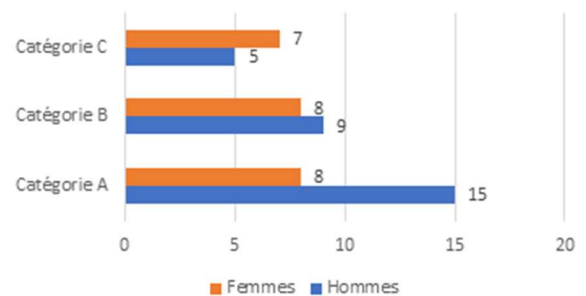
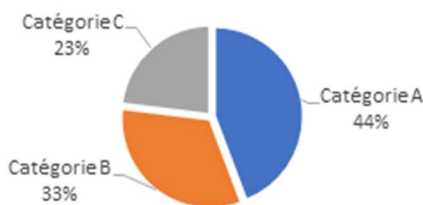
54 agents (dont 2 apprentis)

33 titulaires / 19 contractuels / 2 apprentis

23 Catégorie A / 17 Catégorie B / 12 Catégorie C

24 femmes / 30 hommes

Moyenne d'âge : 41 ans





## Absentéisme (maladie ordinaire)

L'absentéisme est faible, avec un taux de 2,48 %. Il est en dessous de la moyenne nationale (4,7 % en 2024). À noter, au SIGERly, il s'agit davantage d'une multiplicité des arrêts de courte durée inférieurs à 12 jours.

## Formations

La consigne s'articule autour de 5 jours par an par agent.e.s.

Le SIGERly cotise au CNFPT, organisme de formation dédié aux agents de la FPT, à hauteur de 0,90 % du traitement pour les fonctionnaires et les contractuels et à hauteur de 0,10 % pour la formation des apprentis.

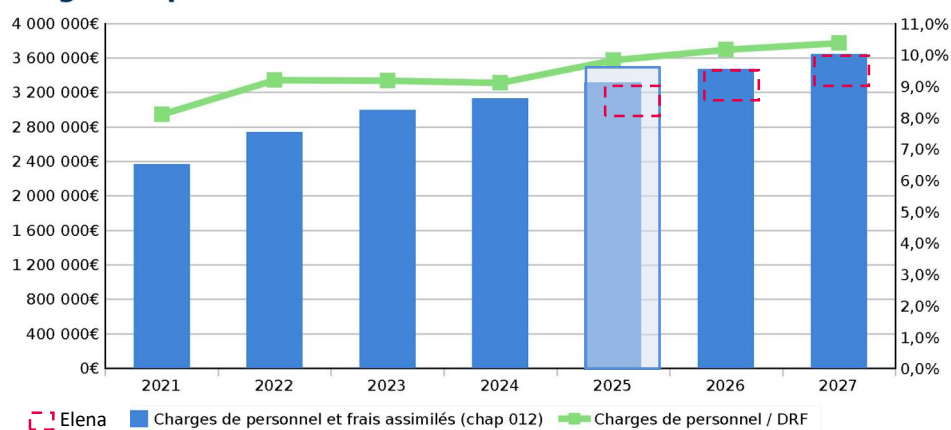
Toutefois, en raison de la spécialité des métiers du SIGERly et de la volonté d'accompagner les agents dans la recherche et la montée en expertise, pour certaines formations le SIGERly fait appel à d'autres organismes de formation spécialisés comme la FNCCR, AMORCE, VAD, etc. Cette enveloppe doit également financer des formations collectives en interne afin de privilégier la cohésion et la transversalité.



## Évolution de la masse salariale

2021	2022	2023	2024	Budget 2025	Atterrissage 2025	2026	2027
2 369	2 739	2 997	3 131	3 500	3 320	3 470	3 644

## Charges de personnel



Les charges du personnel de l'année 2025 seront inférieures au montant prévisionnel. Deux raisons principales à cela : l'effet de Noria qui reste positif, et un pilotage contraignant de ce budget.

En outre, les réorganisations, l'attractivité du SIGERly et la réduction des apprentis ont contribué à contenir l'évolution de la masse salariale réelle.

Le prévisionnel 2026 ne prévoit aucune création de poste à ce stade. Il tient compte également des évolutions statutaires réglementaires ainsi que de la volonté qu'a le syndicat de continuer à s'investir dans l'accompagnement et la formation des personnes en reconversion professionnelle.



Il est important de souligner que, grâce aux différents subventions obtenues sur la partie RH, le SIGERly devrait percevoir au total 410 k€ qui contribueront au financement partiel de 21 emplois. Le projet ELENA seul finance à 90% 8 emplois cette année encore et en 2027.

### 3.4.2. Systèmes d'information



- Adapter l'environnement de travail et les outils aux enjeux de demain
- Déployer de nouveaux services pour nos adhérents, partenaires, prestataires et pour les usagers (extranet, signalement des pannes etc.)
- Cartographier nos réseaux (PCRS, plans, référencement armoires et poteaux)

#### Système d'information : 70 serveurs virtualisés / 60 postes informatiques

En 2026, le SIGERLy poursuit sa politique de **dématérialisation** et d'acquisition de **solutions expertes** de gestion informatique des données. Mise en place d'une solution de gestion des affaires techniques, nouvelle solution de gestion financière répondant aux enjeux du SIGERLy, déploiement d'une GED, et mise en place d'une solution de prospective financière et énergétique à destination des communes.

Enfin, le SIGERLy va accentuer sa démarche d'achat responsable et durable de ses équipements informatiques (allongement de la durée de vie des équipements, achat de matériel reconditionnés avec l'accord cadre de la Canut).

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	<b>270 k€</b> <i>Maintenance, petit équipement / 63 k€</i> <i>Frais de télécom / 13 k€</i> <i>Prestation de service / 9.5 k€</i> <i>Droit et utilisation en nuage / 185 k€</i>	<b>234 k€</b> <i>Logiciels (logiciel gestion financière GED + gestion des affaires) / 205 k€</i> <i>PCRS / 14 k€</i> <i>Matériel / 15 k€</i>

### 3.4.3. Moyens généraux et communication

#### MOYENS GÉNÉRAUX

La partie investissement concerne l'évolution du **parc de véhicules**, à fin 2025 il se compose de 14 véhicules dont 10 électriques en complément des modes doux de transport privilégiés par les équipes. Il est prévu de continuer à remplacer 2 véhicules thermiques par de l'électrique. Le montant de cession est, quant à lui, estimé à 8 000 € en 2026.

La politique d'achat des **produits alimentaires** a été revue pour, à la fois, maîtriser les coûts et mettre en œuvre les principes du SPASER.

	Investissement
<b>Dépenses</b>	<b>45 k€</b> <i>Achat de véhicules thermiques / 43.5 k€</i> <i>Mobilier : 1,5 k€</i>
<b>Recettes</b>	<b>8 k€</b> <i>Cession des véhicules</i>



En 2026, la communication du SIGERLy s’inscrit dans la continuité et accompagne la transition institutionnelle liée à l’arrivée des prochains délégués mandat 2026-2032. L’année vise à consolider la notoriété du syndicat comme acteur public de référence de la transition énergétique locale.

Les actions porteront sur la modernisation des supports (site, plaquettes), la valorisation des communes engagées et la diffusion d’outils pédagogiques favorisant la montée en compétence des élus et agents.

### Principaux objectifs 2026

- Renforcer la visibilité externe du SIGERLy comme opérateur public de référence de la transition énergétique locale.
- Valoriser les réalisations concrètes et les communes engagées dans la transition énergétique.
- Actualiser les outils et supports de communication (sites, plaquettes...) pour garantir cohérence et accessibilité de l’information.
- Faciliter la prise de fonction des prochains délégués et assurer la continuité de l’image institutionnelle.
- Renforcer l’engagement des agents et la cohésion interne autour des valeurs, des missions et des réussites du syndicat.

	Fonctionnement
Dépenses	<p><b>45 k€</b></p> <p><i>Création Graphique, impressions / 11 k€</i></p> <p><i>Prestations de services / 15 k€</i></p> <p><i>Événementiel interne externe (Frais de traiteurs, vœux, matinales, journée du patrimoine, salons .../ 19 k€</i></p>